

EN OPTION

Jean DUBROCA

Un honorable correspondant me fait parvenir un article de presse : un appel d'une animatrice des Jeunesses Musicales de France qui organise une série de concerts pour les collégiens et les lycéens de sa ville. Louable initiative s'il en est, d'autant plus que cette dame conseille vivement aux jeunes « de contester la carence actuelle de l'éducation musicale », s'appuyant pour cela sur l'opinion fort autorisée de M. Leprince-Ringuet.

Donc, tout est pour le mieux au royaume de la musique puisqu'on va démontrer aux jeunes que la musique, classique ou autre, n'est pas ce triste solfège, assorti de dictées musicales et d'interrogations écrites, ou cette histoire de la musique qui touche au grotesque lorsqu'elle s'appesantit sur l'évolution de la gavotte au cours des âges...

Et puis brusquement on lit : *« Les associations de parents d'élèves sont informées, ici (à vos poches, fixe !), que les concerts sont conçus en accord avec le Ministère de l'Education Nationale (très bien), et celui des Affaires Culturelles (bravo) et (c'est nous qui le soulignons) que les épreuves d'option musicale des divers examens en tiendront compte. »* Couac !

Pourquoi donc faut-il, chaque fois qu'il est fait un effort louable pour parvenir à une culture vivante, pourquoi donc faut-il agiter cette vieille marionnette des examens actuels ?

« Venez écouter de la musique, petits enfants, non pas parce qu'elle chante l'homme et la terre, mais parce que ça vous servira aux examens ! »

Mais, bon sang ! quand donc saura-t-on conserver aux choses de la vie leur pureté ? Ne peut-on pas, une seule petite fois, laisser danser les recoins de l'âme, sans les accompagner de la vieille morsure des puissants ? Et si j'étais juriste, je demanderais au Conseil d'Etat s'il est bien juste que le programme présenté par un organisme privé et qui prélève un droit d'entrée pour le jouer, entre en ligne de compte dans l'établissement d'un programme officiel et dans des jugements à un examen ?

Et la déléguée de regretter de ne pas toujours trouver d'écho auprès des professeurs... Diable : si nous voulions être autre chose que ces vendeurs d'autos qui ajoutent du chrome moyennant finances ! Si nous ne voulions pas dire : *« Vous avez pris la musique en option au bac : c'est dix francs ! »*